

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Ile-de-France

Timothée Marteau
**L'invasion de l'hôtel
des Menus-Plaisirs**

DOCTRINE

Page 7

■ Entreprises en difficulté

Georges Teboul
**Le retrait d'un concours bancaire
(Cass. com., 23 sept. 2020)**

Page 11

■ Immobilier

Patrice Battistini
**Le nouveau régime de la police
des immeubles en matière d'habitat
indigne applicable au 1^{er} janvier 2021
(Ord. n° 2020-1144, 16 sept. 2020)**

CULTURE

Page 23

■ Exposition

Nicole Lamothe
Réserve, ouvre-toi !

ACTUALITÉ Ile-de-France



YVELINES (78)

L'invasion de l'hôtel des Menus-Plaisirs ^{159a4}

Timothée MARTEAU

Le 6 janvier 2021 des centaines d'hommes et de femmes ainsi qu'un bison néo-nazi encouragés par des thèses complotistes ont assaillis le Capitole. L'intrusion s'apparente à un sacrilège en ce qu'elle viole le lieu le plus sacré de la démocratie américaine et révèle la perte de contrôle d'un président sur des émeutiers qu'il a maladroitement tenté d'utiliser à des fins politiques. Le juriste se souvient que cette scène surréaliste s'est déjà produite en 1789. L'Assemblée nationale constituante siège alors à l'hôtel des Menus-Plaisirs, à proximité du château de Versailles.

Jean Joseph Mounier est élu président de l'Assemblée le lundi 28 septembre 1789 pour 15 jours. L'assemblée piétine, elle lance plusieurs projets de front et crée de nombreux comités dont la composition et l'objectif évoluent constamment. La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, bien qu'adoptée le 26 août dernier, n'est toujours pas acceptée par le roi, tout comme les 19 premiers articles de la Constitution. Le jeudi 1^{er} octobre, l'Assemblée vote un décret autorisant Mounier à présenter ces deux textes à l'acceptation du roi. Le soir même, le régiment des gardes du corps organise un banquet

à Versailles en l'honneur du régiment de Flandre, lequel s'empresse d'offrir un second banquet en remerciement. Le bruit se répand que la cocarde tricolore aurait été piétinée au profit d'une cocarde blanche ou noire ; des chants antipatriotiques auraient été proférés en présence d'un monarque consentant. Le simple fait de banqueter pendant que Paris connaît la disette suffit à attiser le mécontentement de la population, car malgré les excellentes récoltes de 1789, la capitale est victime de difficultés d'approvisionnement favorisées par la spéculation sur les grains.

Suite en p. 4

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34